

PLAN D'ACTION EN FAVEUR DES PME-PMI DE LA FILIÈRE AÉRONAUTIQUE ET SPATIALE FRANCILIENNE

SUCCESS STORY

ACCOMPAGNER LES PME VERS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE
« L'éco-conception comme levier d'innovation »



IMP2 CAO et l'éco-conception : un nouveau défi pour rester à la pointe de l'innovation

IMP2 CAO est un bureau d'innovation spécialisé dans le génie mécanique. Ses prestations débutent à la recherche de solutions techniques innovantes puis se poursuivent par la réalisation du cahier des charges jusqu'au dossier de fabrication, en passant par la conception 3D, l'éco-conception, la maquette numérique, le rendu réaliste, la simulation et les tests.

Pour ce faire, la société s'appuie sur CATIA V5, de Dassault Systèmes et sur une plateforme d'ingénierie collaborative en mode SaaS. Les expertises métiers complémentaires sont sous-traitées, via un réseau de partenaires extérieurs.

Son dirigeant Yannick BOUDIER témoigne...

→ Comment définiriez-vous en quelques mots cet accompagnement dans le cadre de Perform'Aéro ?

Cet accompagnement est une démarche structurante qui nous a mis « le pied à l'étrier » sur un sujet innovant. C'est une « mise en bouche » car cela permet de savoir **concrètement** comment mettre en place un projet d'éco-conception **Structurant** ; cela permet de voir les bonnes et mauvaises pratiques et d'articuler avec sa propre démarche.

→ Un an après cet accompagnement quel bilan faites-vous de votre participation ?

Positif ! Cela m'a permis d'identifier **les bons outils** (bilan produit), de les utiliser et de mettre en place des démarches visant à **s'approprier le concept d'éco-conception au quotidien**. Il s'agit d'aller au-delà des principes de « bon sens » et d'intégrer systématiquement l'éco-conception.

→ En quoi l'éco-conception est-elle devenue un élément clé de votre stratégie ?

Il y a cinq ans j'ai fait le pari de me lancer dans l'ingénierie collaborative : l'objectif : être parmi les premiers à travailler sur le concept d'entreprise étendue pour en faire un atout différenciant. Aujourd'hui c'est la même chose avec l'éco-conception : le principe est intégré au concept d'entreprise étendue : IMP2 CAO reste à la pointe par ses choix stratégiques.

→ L'éco-conception a-t-elle eu un impact financier positif dans votre entreprise ?

Il est impossible de calculer l'impact financier étant donné que nous travaillons sur des études et non des produits. Cependant, à ce jour, on peut dire que nous sommes à l'équilibre entre les investissements nécessaires et les retours. Nous arrivons à **valoriser le temps de travail** supplémentaire dans nos prestations.

→ Quels sont pour vous les bénéfices qu'apporte l'approche filière, spécifique à Perform'aéro ?

L'approche spécifique « filière aéronautique et spatiale » offre un état de l'art des compétences, des méthodes et des outils utilisés par les confrères et permet de savoir comment nous nous positionnons par rapport à la concurrence.

La filière s'engage et investit sur le sujet de l'éco-conception : ce n'est pas rien.

Le **choix stratégique** s'en trouve ainsi **conforté** : on sait que l'on a bien fait de relever le défi, nous ne sommes pas seuls dans la démarche, tout en restant dans « le peloton de tête » !

Perform'Aéro s'est aussi l'assurance de travailler avec des **interlocuteurs compétents et crédibles** dans le secteur.

Sur un sujet comme l'éco-conception, ou sur d'autres, puisque nous avons également travaillé sur la thématique des groupements d'entreprises, les acteurs sont nombreux et le choix peut s'avérer difficile, voir même décevant.

Perform'Aéro sélectionne ses partenaires sur des critères 100% objectifs de compétences et de techniques : un vrai gage de confiance pour nous.

IMP2 CAO en chiffres

Création en 2008

4 personnes

200 000 d'euros de C.A.

Contact Perform'aéro
Contact IMP2 CAO

Aline LETELLIER- 01 55 64 04 65 - performaero@pole-astech.org
Yannick BOUDIER – 09 52 81 07 97- yannick.boudier@imp2-cao.fr

Le plan d'action Perform'Aéro est piloté par le pôle de compétitivité ASTech Paris-Region, mis en œuvre en partenariat avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Paris-Ile-de-France et les Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, de Paris, Seine-et-Marne et de Versailles Val d'Oise/ Yvelines. Cette action est cofinancée par la Région Ile-de-France, l'Etat (DIRECCTE) et l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional et le Fonds social européen.

